



LES EMR SONT PARÉES À SE DÉPLOYER

Lors de sa visite estivale en Bretagne, E. Macron s'est exprimé au sujet des EMR depuis le cap Fréhel (22), une prise de parole attendue par les acteurs de la filière qui s'inquiétaient de possibles annulations des projets.

Les projets EMR clarifiés en France

Les inquiétudes suscitées par le gouvernement sur une possible annulation des projets EMR sont abandonnées. Le président E. Macron a annoncé qu'un accord a été trouvé avec les industriels de parcs éoliens marins attribués en 2012 et 2014 alors que les engagements industriels ainsi que la taille de ces parcs sont maintenus. Menée avec les 3 consortia lauréats, dirigés par **EDF**, **Engie** et **Iberdrola**, la renégociation des contrats prévoit que la subvention publique des 6 parcs éoliens marins en projet baisse de 40% et le tarif de rachat de l'électricité de 30% pour s'aligner sur les tarifs pratiqués en Allemagne et au Royaume-Uni, ce qui devrait permettre à l'État d'économiser 15 Mds€ d'argent public sur 20 ans sur un coût initial de 40 Mds€. L'ampleur de la baisse de coût est à relativiser car le gouvernement prévoit une prise en charge du coût de raccordement des parcs éoliens par le réseau de transport, soit ~200 M€ d'investissement par parc (10% du coût de chaque projet), or ces coûts sont l'une des 3 grandes composantes de la facture des particuliers.

Aujourd'hui, la France ne dispose que de 6 projets de parcs éoliens en mer, attribués à l'issue d'appels d'offres concentrés en Bretagne et en Normandie, ainsi que de 4 projets d'éoliennes flottantes. Dans le cadre des prochains appels d'offres, l'État prévoit une nouvelle approche en matière de planification et d'autorisation. Ils seront mis en place dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie qui doit être adoptée fin 2018. Ces réformes sont inscrites dans un projet de loi qui prévoit la possibilité d'abroger par décret la décision de l'autorité administrative désignant le candidat retenu à l'issue de la procédure de mise en concurrence. En cas d'abrogation, une nouvelle procédure de mise en concurrence devrait être engagée dans un délai ne pouvant excéder 6 mois, pour une puissance au moins égale et sur la même zone géographique ou sur une zone géographique à proximité.

Soulagement en Bretagne

E. Macron a par là même confirmé la construction du champ éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc à partir de 2020 et de 5 autres parcs éoliens dans le Grand Ouest. La décision finale d'investissement devrait intervenir début 2020. Le chantier de Saint-Brieuc mobilise 2 Mds€ et 2000 emplois directs. Le président de la région Bretagne, L. Chesnais-Girard, s'est félicité de cette annonce, estimant que les messages passés par la Bretagne, les Pays de la Loire et la Normandie ont été entendus, et que la Bretagne est prête pour accueillir le projet **Ailes Marines** et pour accélérer le déploiement de l'éolien offshore. Au diapason, E. Rollin, directeur au sein du consortium d'**Iberdrola** en charge du projet de la baie de Saint-Brieuc (22), a exprimé sa satisfaction de se voir accorder un changement de technologie.

D'ici 2022, **Ailes Marines** installera 186 pales sur la côte de Penthièvre, installations qui devraient permettre de produire 500 MWh d'ici 2023. Des recours pourraient toujours remettre en cause le projet, mais S. Menec, PDG de **Sameto Technifil** (Dinan, 22) et président de Breizh'EMR, association qui regroupe 15 entreprises bretonnes, souhaite désormais structurer la supply chain avec **Ailes Marines**, tout en espérant que **Siemens** construise ses usines au Havre (76) pour renforcer l'écosystème breton des EMR. Les travaux devraient démarrer en janvier 2020 et l'objectif pour le candidat retenu sera l'implantation d'un site industriel entraînant la création de centaines d'emplois à Brest (29). Engagés depuis janvier 2017, les travaux sur le port de Brest (220 M€) doivent en effet consolider les activités commerciales et industrielles du site, notamment celles liées aux EMR. Le port est crucial pour le développement de la métropole, dont les activités maritimes constituent le 1^{er} gisement d'emploi. Brest concentre 50% de la recherche maritime française, et les EMR, surtout l'éolien offshore, sont l'un des 10 secteurs d'avenir pour assurer la compétitivité de la Bretagne.

Face à la concurrence de Cherbourg, Saint-Nazaire ou du Havre, l'ouverture du port brestois sur ces activités du futur serait susceptible de créer 400 à 500 emplois directs dans les EMR, notamment pour l'éolien flottant. Sur ce marché émergent, Brest cible plus précisément la filière colis lourds ou colis très lourds, et les gros donneurs d'ordre de type **Naval Group** et **STX**, et plus largement, tous les acteurs sur les filières de l'hydrolien et de l'éolien flottant. **Sabella** (Quimper, 29) prépare l'implantation d'un site d'assemblage d'hydroliennes sur le polder brestois d'où sortiraient 30 à 50 unités d'ici 2022 à 2024. En arrivant avec une spécificité sur ces 2 filières de pointe, Brest entend en maximiser les retombées sur son tissu économique et industriel car les EMR mobilisent les compétences bretonnes dans une approche régionale.

La Région prépare un plan d'action stratégique

À l'occasion de la Conférence régionale de la mer et du littoral, la Bretagne a présenté sa stratégie pour la mer et le littoral à l'horizon 2040 et une carte de la Bretagne dans laquelle figurent de nouvelles zones propices au développement de l'éolien flottant. Pour déterminer ces zones propices, de nombreuses contributions ont été recueillies, prenant en compte les enjeux relatifs à la protection de la biodiversité, aux activités de pêche professionnelle et d'aquaculture, et au développement industriel des parcs éoliens. Les entreprises de la filière EMR et professionnels de la mer ont ensuite validé ces zones. Au sud, une zone pourrait accueillir jusqu'à 1 GW. Au nord, plusieurs zones feront l'objet d'études complémentaires pour accueillir 500 MW. Ces 2 sites permettraient à la Bretagne d'atteindre l'objectif de 1,5 GW fixé d'ici 2030. La Région devrait finaliser le plan d'actions de sa stratégie d'ici novembre. Il définira les objectifs visés, les résultats attendus à 5 ans ainsi que les mesures à mettre en œuvre et les engagements pris par les acteurs pour y parvenir autour de 10 priorités transversales, thématiques et fonctionnelles.





AUTRES ACTUALITÉS DES EMR

Un pavillon Bretagne à l'ICOE Seanergy

L'ICOE et Seanergy, 2 événements internationaux dédiés aux énergies marines renouvelables, se sont associés sous le nom ICOE Seanergy 2018 pour une édition commune à Cherbourg. Cet événement a rassemblé plusieurs milliers d'experts et professionnels de 25 pays autour de ~ 1 000 rendez-vous B2B et ~ 200 exposants français et étrangers. À cette occasion, *Mer & Marine* a publié une série d'articles dédiés aux EMR en France. En France, la filière EMR se fixe comme objectif d'installer 14GW d'ici 2028. D'après M. Lafosse, président de **Bluesign** et organisateur d'ICOE 2018, la filière EMR française génère déjà de la valeur et des emplois (2000 emplois, +26%) mais alors qu'il existe 4000 éoliennes offshore installées en Europe, la France ne dispose d'aucune machine en exploitation commerciale, du fait de la complexité des procédures administratives. La France accuse donc un retard considérable, alors qu'elle compte sur son développement national pour être compétitive à l'export.

L'ICOE Seanergy a accueilli 6 pavillons internationaux (Canada, Écosse, USA, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni) et 4 pavillons français. La présence de nouveaux acteurs et solutions novatrices sur le pavillon Bretagne a pu témoigner que l'écosystème breton de l'innovation se développe toujours plus autour des EMR. Parmi les exposants figuraient **Cervval** (Plouzané, 29), spécialiste de la simulation numérique et des solutions de planification et d'optimisation permettant de simuler des opérations de maintenance sur les éoliennes en mer, **Le Béon Manufacturing** (Lorient, 56), qui fabrique des chaînes et autres éléments de force pour l'Oil&Gas offshore, mais qui se diversifie du côté des EMR, **Quiet Oceans** (Plouzané, 29), qui a développé une expertise dans la prévention et la gestion du bruit d'origine humaine sur la biodiversité marine, ou encore **SerEnMar** (Lorient, 56), qui conçoit des services maritimes clés en main et accessibles.

GE confirme ses projets à Cherbourg

Quelques jours après l'inscription dans la loi de l'accord sur la réalisation des 6 premiers champs éoliens français, **General Electric** a annoncé un plan de recrutement et de formation d'une centaine de personnes pour sa nouvelle usine de fabrication de pales d'éoliennes exploitée par sa filiale **LM Wind Power** (Cherbourg, 50). Tous les futurs employés recevront une formation de 4 à 6 semaines, une partie théorique étant effectuée à Cherbourg et la pratique dans l'une des autres usines du groupe en Espagne ou en Pologne. Les recrutements se poursuivront en 2019 et l'usine devrait accueillir plus de 550 personnes lorsqu'elle démarrera son activité début 2019. Outre les pièces des Haliade 150, elle travaillera sur les Haliade-X. Une extension de l'usine de Cherbourg est en cours afin d'assurer le niveau de production attendu.

Alors qu'il s'était engagé en 2015 à créer 1 000 emplois nets d'ici fin 2018 en France dans le cadre de son rachat d'**Alstom**, **GE** a toutefois annoncé qu'il ne pourra pas tenir cette promesse et invoque un environnement difficile du fait de l'évolution défavorable de ses marchés historiques dans le secteur de l'énergie. **GE** a vu ses commandes d'équipements baisser de 40% en 1 an et celles de services de 19%. La baisse de la demande des turbines destinées aux centrales à gaz et à charbon est liée à l'efficacité énergétique et à la pénétration des renouvelables, alors que les incertitudes géopolitiques et de financement dans certains pays retardent les commandes, et que les surcapacités font pression sur les prix. Au 1^{er} semestre, **Siemens** a de son côté enregistré une baisse de ~25% de son activité Power & Gas (6 Mds€) et une chute de 60% de son profit (350 M€). **Siemens**, qui s'est allié à **Gamesa** dans l'éolien, a également annoncé un plan de 6 000 suppressions de postes, autant de signes qui illustrent à quel point les 2 géants sont secoués par la transition énergétique.

Naval Energies s'incline sur l'hydrolien

Naval Energies, qui prévoyait déjà de significativement réduire ses effectifs fin 2017, abandonne son segment hydrolien et ne va plus compter que 98 salariés après la liquidation de sa filiale irlandaise spécialisée dans les hydroliennes **OpenHydro** et l'arrêt de l'activité de l'usine de Cherbourg (50) dans laquelle ont été investis 10M€. Dans l'éolien flottant, l'entreprise maintient le développement des flotteurs en béton, en acier, ou au travers d'une solution mixte, modèle retenu pour la ferme pilote d'**Eolfi**, entre Groix et Belle-Ile, qui comprendra 4 éoliennes avec une turbine de 6 MW. La construction des fondations flottantes devrait débuter en 2020 pour une installation en mer en 2021. La 2^e activité maintenue est l'énergie thermique des mers, segment sur lequel **Naval Energies** poursuit activement ses travaux. **Naval Energies** devrait donc poursuivre ses projets mais redéployer des effectifs et se focaliser sur l'Asie.

Sabella est plus déterminée que jamais

Sur l'hydrolien en Bretagne, seule demeure donc **Sabella** (Quimper, 29), qui a voulu rassurer les acteurs et investisseurs de la filière en pointant que **Naval Energies** n'est pas le 1^{er} acteur à s'être retiré, à l'image de **GE-Alstom**, de **Siemens** ou de **Voith**. Fort du succès de son démonstrateur dans le passage du Fromveur à Quessant, **Sabella** poursuit sa stratégie et souhaite démontrer et consolider la fiabilité de ses solutions hydroliennes sur les territoires insulaires ou littoraux non raccordés. La prédictibilité de l'hydrolien permet un avantage concurrentiel pour répondre aux marchés de manière compétitive et ces petites fermes hydroliennes permettront à **Sabella** d'optimiser et de stabiliser sa technologie sachant que ses équipes conçoivent des turbines de grandes tailles, fiabilisées et standardisées. En septembre, une hydrolienne D10 dotée d'une chaîne électrique optimisée sera immergée dans le passage du Fromveur pour une exploitation de 3 ans.